

Elections au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER)

Scrutin du 28 mai 2015 – Collège des Chercheurs

Profession de foi de la liste présentée par la FNEC FP FORCE OUVRIERE

Les personnels ITA et chercheurs des établissements publics de recherche sont appelés à élire leurs représentants au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER).

Cette élection résulte de la fusion du CNESER et du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie (CSRT) par la loi Fioraso de 2013. Force Ouvrière s'est opposée à la confusion des missions du CNESER et du CSRT et défendra la spécificité des missions des différents établissements (enseignement, enseignement et recherche, recherche, recherche technologique).

Alors que tous les établissements sont touchés par l'austérité et ne peuvent plus remplir leurs missions, FO regrette que l'examen du budget de la Mission Interministérielle Recherche et Enseignement supérieur (MIREs) ne soit pas repris dans les missions du nouveau CNESER.

Cette élection est importante pour défendre les personnels car le CNESER donne son avis sur les questions relatives aux missions confiées aux établissements publics de recherche et aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), notamment aux universités.

Il est notamment consulté sur les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche et leur mise en œuvre, la répartition des emplois et moyens, les projets de réformes (tels que les lois Pécresse et Fioraso), le cadre national des emplois, la carte des formations, etc.

Comme ils l'ont fait lors du précédent mandat, les élus FO continueront à défendre :

- le service public républicain, contre la territorialisation mise en œuvre en particulier à travers les COMUE (loi Fioraso).
- les statuts nationaux de toutes les catégories de personnels, la titularisation des précaires qui le souhaitent et leurs missions de service public.
- les moyens en postes et en crédits de tous les établissements, nécessaires pour l'accomplissement de leurs missions, contre les plans d'austérité.
- les diplômes nationaux (reconnus dans les conventions collectives et les statuts de la Fonction Publique qui garantissent un niveau de salaire d'embauche et une carrière).
- les libertés académiques et la liberté de recherche et de publication.

Voter FO, c'est défendre les statuts particuliers des personnels des EPST

FO défend le statut de chercheur titulaire à temps plein tout au long de la carrière ainsi que le statut d'Ingénieur et Technicien des organismes de recherche, contre toute tentative de fusion avec celui des ITRF des universités. Ces statuts garantissent l'existence des organismes publics de recherche.

Voter FO, c'est s'opposer à la territorialisation

La loi Fioraso organise le regroupement obligatoire des établissements, dans la logique de l'acte III de la décentralisation. Cette territorialisation à marche forcée remet en cause le caractère national du service public républicain.

Ces regroupements se traduisent par des suppressions ou des mutualisations de services et de formation, donc des réorganisations qui peuvent se traduire par des mutations imposées, des modifications dans les fonctions occupées, qui n'ont rien à voir avec une reconnaissance des compétences que tous les personnels attendent et ne voient pas venir.

Contre la mise en place des COMUE - rejetée dans les CT et au CNESER - voter FO, c'est revendiquer le maintien de toutes les formations, s'opposer aux mutualisations et défendre les conditions de travail.

Voter FO, c'est défendre la liberté de recherche et les libertés universitaires

FO défend la liberté de recherche attaquée sous de multiples formes arbitraires (évaluation bibliométrique, financement sur appels d'offre faute de soutien récurrent). FO refuse que la créativité et le financement des équipes soit mise sous la tutelle de "barons locaux" au sein des COMUE.

FO combat cette logique de mise en concurrence et de précarisation des personnels pour le retour à un financement de base pérenne et suffisant pour toutes les structures. FO dénonce les déplacements/déménagements imposés par la COMUE Paris-Saclay, les restructurations des délégations régionales de l'Île-de-France pour se plier aux périmètres des COMUE et revendique le maintien de la tutelle et du soutien du CNRS sur les UMR menacées par les politiques de site.

Voter FO, c'est défendre la qualité et la valeur des diplômes nationaux

Les représentants FO continueront à agir pour la qualité des enseignements disciplinaires dans le cadre de la nouvelle procédure d'accréditation. Le fait que les diplômes ne soit plus visés par une instance nationale comme le CNESER risque à terme de conduire à une dévalorisation, notamment aux yeux des employeurs et un classement suivant les universités. Au contraire, les diplômes nationaux, reconnus dans les conventions collectives et les statuts de la Fonction Publique, garantissent un niveau de salaire d'embauche et une carrière.

Le vote FO, un vote de résistance !

Force Ouvrière dans cette instance a été un point d'appui pour les personnels. Disposer des projets de textes, pouvoir intervenir auprès des autorités et surtout pouvoir informer, communiquer les projets avant leur adoption pour agir, comme ce fut le cas ces derniers mois pour les projets de décrets approuvant les statuts de nombreuses COMUE, FO a pu le faire car il est présent au CNESER.

Voter FO, c'est voter pour vos revendications, contre l'austérité.



La différence, c'est notre indépendance

**Le 28 mai 2015
au CNESER**

**VOTEZ ET FAITES VOTER
FORCE OUVRIÈRE**